

N° 15
 Lecaillé
 Louis Auguste Elie
 Infants légitimes

Marié à Marie Effroy
 le 3 Janvier 1899
 avec Gabriel Germain
 P.C.C. 1899

avec nous le premier acte après ledit

Lecaillé *Effroy* *Lecaillé*

L'an mil neuf cent quatre & cinquante pour le mois de juillet, à huit heures du matin, par devant nous Philippe Arthur Lemaire, mari officier de l'état civil de la commune de Wierre-Effroy, canton de Mayeux arrondissement de Reims, représentant des Sieurs Lecaillé, a comparu Auguste Louis Marie Lecaillé âgé de vingt sept ans, marié demeurant à Wierre-Effroy, lequel nous a présenté son enfant du nom de Louis Auguste Elie, en sa demeure, au lieu dit de l'Église, sur lequel, quatre jours avant ledit acte, a été tenu conseil de famille, et de même Marie Thérèse Louise Lecaillé, mariée demeurant à Wierre-Effroy, âgée de trente six ans, son épouse, lequel enfant et sa mère, la présente Marie Auguste Thérèse Elie. Ledite présente est et déclarée par ledit enfant en présence de Auguste Louis Marie Lecaillé, âgé de quarante neuf ans, et de Joseph Germain, garde champêtre, âgé de quarante ans, tous les deux demeurant à Wierre-Effroy. Et ont été comparus et tenus ledit enfant nous le premier acte après ledit

Lecaillé *Germain* *Lecaillé*

L'an mil neuf cent quatre & cinquante pour le mois de juillet, à cinq heures du soir, par devant nous Philippe Arthur Lemaire, mari officier de l'état civil de la commune de Wierre-Effroy, canton de Mayeux, arrondissement de Reims, représentant des Sieurs Lecaillé, a comparu Albert Charles Hubert Lecaillé, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, demeurant à Wierre-Effroy, lequel nous a présenté son enfant du nom de Louis Auguste Elie, en sa demeure, au lieu dit de l'Église, sur lequel, quatre jours avant ledit acte, a été tenu conseil de famille, et de même Marie Thérèse Louise Lecaillé, mariée demeurant à Wierre-Effroy, âgée de trente six ans, son épouse, lequel enfant et sa mère, la présente Marie Auguste Thérèse Elie. Ledite présente est et déclarée par ledit enfant en présence de Auguste Louis Marie Lecaillé, âgé de quarante neuf ans, et de Joseph Germain, garde champêtre, âgé de quarante ans, tous les deux demeurant à Wierre-Effroy. Et ont été comparus et tenus ledit enfant nous le premier acte après ledit

N° 16
 Lecaillé
 Hubert Albert Elie
 Enfants légitimes

Décédé à Herlain l'Abbé,
 le 28.09.72

N° 17
 Lecaillé
 Marie Louise Adèle
 Enfants légitimes

Décédé à Bellebrune
 le 21.9.67

N° 18
 Lecaillé
 Paul Louis Auguste
 Enfants légitimes

Marie Effroy, son épouse, lequel enfant et sa mère, la présente Marie Auguste Thérèse Elie. Ledite présente est et déclarée par ledit enfant en présence de Louis Auguste Lecaillé, âgé de quarante neuf ans, et de Joseph Germain, garde champêtre, âgé de quarante ans, tous les deux demeurant à Wierre-Effroy. Et ont été comparus et tenus ledit enfant nous le premier acte après ledit

Lecaillé *Lemaire* *Lecaillé*

L'an mil neuf cent quatre & cinquante pour le mois de août, à huit heures du matin, par devant nous Philippe Arthur Lemaire, mari officier de l'état civil de la commune de Wierre-Effroy, canton de Mayeux arrondissement de Reims, représentant des Sieurs Lecaillé, a comparu Jules Constant Lecaillé, cultivateur, âgé de quarante huit ans, demeurant à Wierre-Effroy, lequel nous a présenté son enfant du nom de Louis Auguste Elie, en sa demeure, au lieu dit de l'Église, sur lequel, quatre jours avant ledit acte, a été tenu conseil de famille, et de même Marie Thérèse Louise Lecaillé, mariée demeurant à Wierre-Effroy, âgée de trente six ans, son épouse, lequel enfant et sa mère, la présente Marie Auguste Thérèse Elie. Ledite présente est et déclarée par ledit enfant en présence de Auguste Louis Marie Lecaillé, âgé de quarante neuf ans, et de Joseph Germain, garde champêtre, âgé de quarante ans, tous les deux demeurant à Wierre-Effroy. Et ont été comparus et tenus ledit enfant nous le premier acte après ledit

Lecaillé *Lemaire* *Lecaillé*

L'an mil neuf cent quatre & cinquante pour le mois de août, à huit heures du matin, par devant nous Philippe Arthur Lemaire, mari officier de l'état civil de la commune de Wierre-Effroy, canton de Mayeux arrondissement de Reims, représentant des Sieurs Lecaillé, a comparu Jules Constant Lecaillé, cultivateur, âgé de quarante huit ans, demeurant à Wierre-Effroy, lequel nous a présenté son enfant du nom de Louis Auguste Elie, en sa demeure, au lieu dit de l'Église, sur lequel, quatre jours avant ledit acte, a été tenu conseil de famille, et de même Marie Thérèse Louise Lecaillé, mariée demeurant à Wierre-Effroy, âgée de trente six ans, son épouse, lequel enfant et sa mère, la présente Marie Auguste Thérèse Elie. Ledite présente est et déclarée par ledit enfant en présence de Auguste Louis Marie Lecaillé, âgé de quarante neuf ans, et de Joseph Germain, garde champêtre, âgé de quarante ans, tous les deux demeurant à Wierre-Effroy. Et ont été comparus et tenus ledit enfant nous le premier acte après ledit